

Maître d'ouvrage :

Ville de TRIGNAC
11, place de la mairie – 44570 TRIGNAC

Opération :

Construction de la médiathèque de TRIGNAC

LOT N° 07 MENUISERIES EXTÉRIEURES MIXTES – MURS- RIDEAUX AVENANT N° 01

Entreprise titulaire : **MILLET SAS – 21, rue Abbé Blanconnier – Notre-Dame-de-Grâce – 44530 GUENROUET**

Lot : 07 – MENUISERIES EXTÉRIEURES MIXTES – MURS-RIDEAUX

Marchés signés	H.T.	T.V.A. 20,0%	T.T.C.
Marché initial en Euros H.T. - offre du 28/02/2023	174 463,02	34 892,60	209 355,62
Avenant N°__	-	-	-
Sous - Total marché signé	174 463,02	34 892,60	209 355,62
Avenant n° 01 en détail			
Devis n° : DEV-2512057	-4 181,82	-836,36	-5 018,18
Sous-total devis présentés dans l'avenant n° 01	-4 181,82	-836,36	-5 018,18
Pourcentage cumulé d'écart introduit par l'avenant	-2,40%		
Total marché + avenant au 15/06/2026	170 281,20	34 056,24	204 337,44

Objet de l'avenant :

Ensemble des modifications au marché ayant fait l'objet d'un avis favorable de l'architecte (avis du 26/02/2026)

Par suite de modifications apportées au marché initial par le présent avenant, et selon le tableau ci-dessus et les devis joints, le marché est porté à la somme totale de :

Montant HT :	170 281,20 € HT
Montant TVA :	34 056,24 €
Montant TTC :	204 337,44 € TTC

Signature de l'Entreprise titulaireLieu et date : **Guenrouet, le 16/06/26**

Nom, prénom et qualité du signataire :

Frédéric MILLET - Président

Signature :


MILLET
 21, Rue Abbé Blanconnier
 Notre-Dame-de-Grâce - 44530 Guenrouet - MILLET
 02 40 87 60 94 - www.millet-basis.com
 SIRET : 445 692 228 700 11 NAF : 4321A

Signature du Maître d'Ouvrage

Lieu et date :

Signature du représentant du pouvoir adjudicateur :

Notification de l'avenant

En cas de remise contre récépissé

Le titulaire signera la formule ci-dessous

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

Lieu et date :

Signature du titulaire

En cas d'envoi en lettre recommandé avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)